

À PIED, À VÉLO, BIEN DANS MA VILLE

TheMA
L'Institut d'urbanisme pour l'avenir



Rue de la Liberté
Dijon

Le Baromètre des Villes Marchables
Présentation des résultats

Zoom DIJON 21-22 septembre 2022¹

Le « Baromètre des villes marchables »

Méthode d'élaboration et de questionnement :

Constat : Très peu de données sont disponibles pour connaître les attentes des piétons et leurs ressentis (positif ou négatif) à propos de la marche en ville.

Principe : Mise à disposition d'un questionnaire en ligne de décembre 2020 à mars 2021.

Résultats : 68 500 questionnaires reçus, dont 43 200 exploitables statistiquement, car entièrement renseignés, et concernant 5 000 communes.

Le nombre de questionnaires exploités sur toute la France, permet de garantir statistiquement la valeur des résultats obtenus.

200 communes ont fait l'objet de plus de 40 réponses, et ont été « classées » en fonction de leurs appréciations par les piétons.



Comment évaluer le ressenti global des marcheurs ?

Pour chacune des **40 questions**, les répondants devaient indiquer :

- a) soit leur ressenti sur la question posée, à travers six degrés d'appréciation,**
de « pas du tout » à « tout à fait », ou encore de « très fréquent » à « très rare »,
ou du « plus défavorable » au « plus favorable »

Ces éléments ont permis de calculer pour chaque thématique , un « score » reflétant l'avis des répondants, exprimé en note sur 20 ou en %, afin d'être plus « lisible ».

- b) soit leurs trois premières priorités ou attentes, permettant d'améliorer les conditions de pratique de la marche en ville, à choisir parmi quinze propositions de réponse.**

Ces priorités sont présentées en % de sélection.

- c) Les répondants ont également pu signaler s'ils le souhaitent :**

les endroits problématiques de leur Commune, les lieux les plus appréciés, ou des commentaires généraux

Le ressenti du piéton au quotidien, à travers 5 thématiques

- Le sentiment de **sécurité** quand il marche, décliné suivant les lieux et les publics.
- Le **confort de marche**, à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et confort, signalétique, information.
- Le **respect des piétons par les autres usagers**, les conducteurs motorisés ou non.
- L'importance donnée aux déplacements à pied par **la Commune**, et développer la pratique de la marche.
- L'avis sur les **aménagements et équipements nécessaires pour améliorer le quotidien des piétons**.

Pour quelles raisons marchent-ils, en France - à Dijon ?

Différents « usages » entraînent différentes « familles » de piétons, différentes « cultures » de la marche : piétons du quotidien, personnes à mobilité réduite, promeneurs, randonneurs expérimentés.

Globalement, les répondants marchent à :

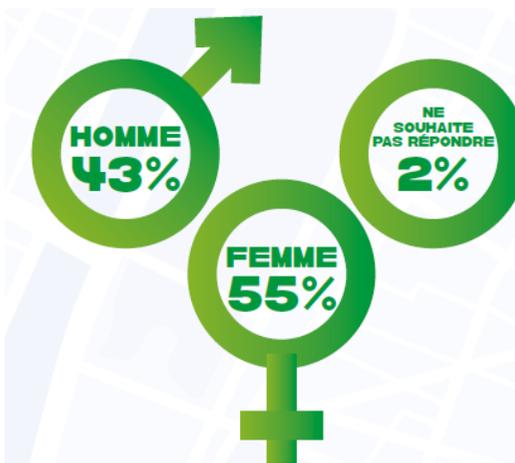
- 82 % - 82 % pour faire leurs courses et autres démarches,
- 58 % - 66 % pour se promener, faire du tourisme,
- 54 % - 47 % pour faire du sport, améliorer leur santé,
- 26 % - 32 % pour aller au travail, suivre des études.

Membres d'associations	
Aucune	71% - 76%
Pratiquants de la marche	26% - 23%
Défense des piétons	3% - 1%

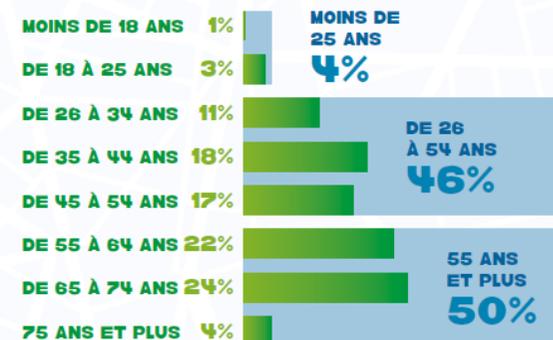
Taille de ville ?

- De 1 à 4 999 habitants : 14%
- De 5 000 à 19 999 habitants : 23%
- De 20 000 à 49 999 habitants : 18%
- 50 000 à 199 999 habitants : 24%
- +de 200 000 habitants : 21%

Genre ?



Age ?



Quand marchent les répondants, en France - à Dijon ?

609 questionnaires remplis complètement ont pu être exploités pour Dijon

La marche est pratiquée de façon très fréquente par une très grande partie des répondants :

62 % - 67% de l'ensemble des répondants indiquent **marcher tous les jours ou presque**, pour aller au travail, faire les courses, conduire les enfants à l'école...

26 % - 26 % marchent 1 à 3 fois par semaine,



Graphique Dijon

● Tous les jours ou presque ● 1 à 3 fois par semaine ● 1 à 3 fois par mois ● Presque jamais

54 % - 60% des répondants déclarent que la marche est leur **mode de déplacement principal**,

77 % - 87% marchent en ville principalement / 23 % - 13% en dehors des espaces urbanisés.

Baromètre des villes marchables - Dijon



Le classement de 200 Villes en France

Au niveau national, **200 villes** ayant plus de 40 questionnaires, ont été classées en 8 catégories de **A+ à G**

- A+** Excellent
- A** Très favorable
- B** Favorable
- C** Plutôt favorable
- D** Moyennement favorable
- E** Plutôt défavorable
- F** Défavorable
- G** Très défavorable

5 villes sont classées en A+ et A :

Acigné 35, Cesson-Sévigné 35, Gradignan 33,
Magny-les-Hameaux 78, Sceaux 92

14 villes sont classées en F et G :

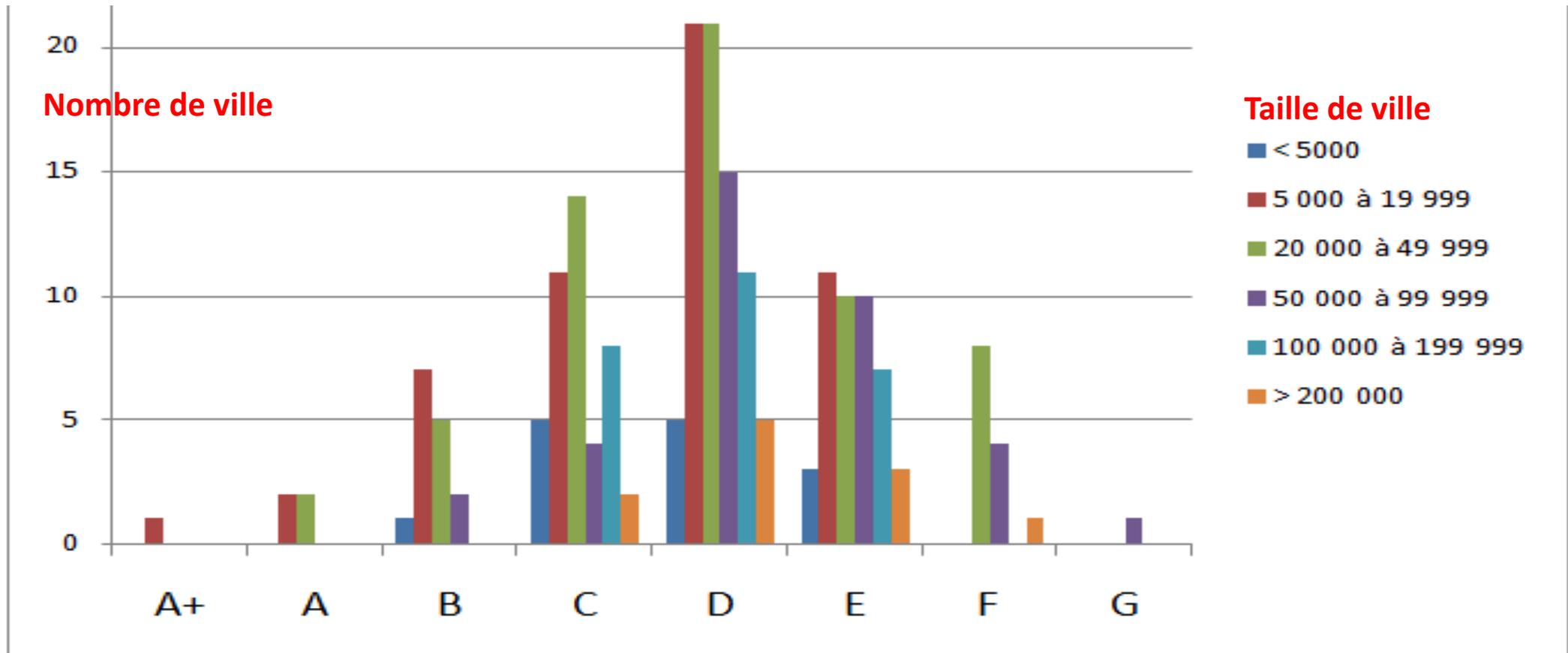
Aubervilliers 93, Marseille 13, Alfortville 94, Asnières-sur-Seine 92, Ajaccio 2A, Noisy-le-Sec 93, Carcassonne 11, Les Pennes-Mirabeau 13, Deuil-la-Barre 95, La Seyne-sur-Mer 83, Mont-de-Marsan 40, Béthune 62, Vitry-sur-Seine 94, castelnau-le-Lez 34



		MINI	MAXI
A+	Excellent	14,4	20
A	Très favorable	13,2	moins de 14,4
B	Favorable	11,6	moins de 13,2
C	Plutôt favorable	10	moins de 11,6
D	Moyennement favorable	8,4	moins de 10
E	Plutôt défavorable	6,8	moins de 8,4
F	Défavorable	5,2	moins de 6,8
G	Très défavorable	0	moins de 5,2



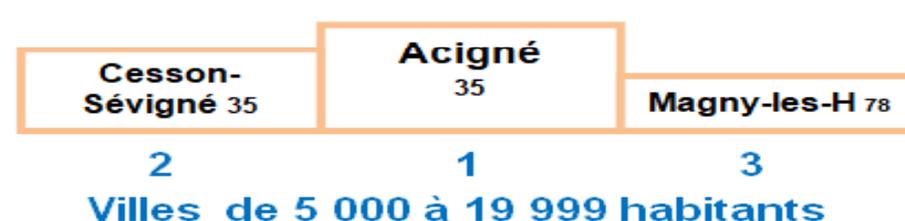
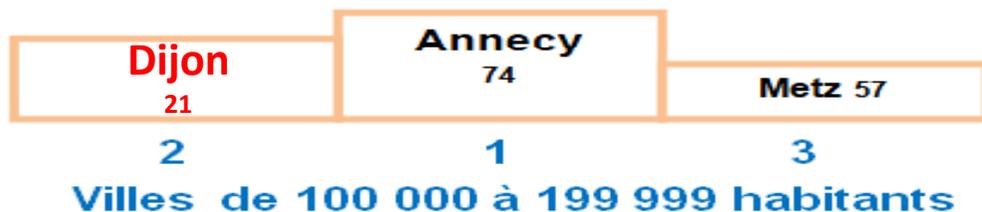
La répartition des 200 villes, de A+ à G



Répartition des villes par classe

Baromètre des villes marchables - Dijon

Les « Podiums » par taille de ville



Résultats : **Ville de Dijon** (609 répondants)

Indicateurs généraux du ressenti de la marchabilité en ville



Quelles sont les attentes prioritaires pour améliorer l'usage de la marche ?

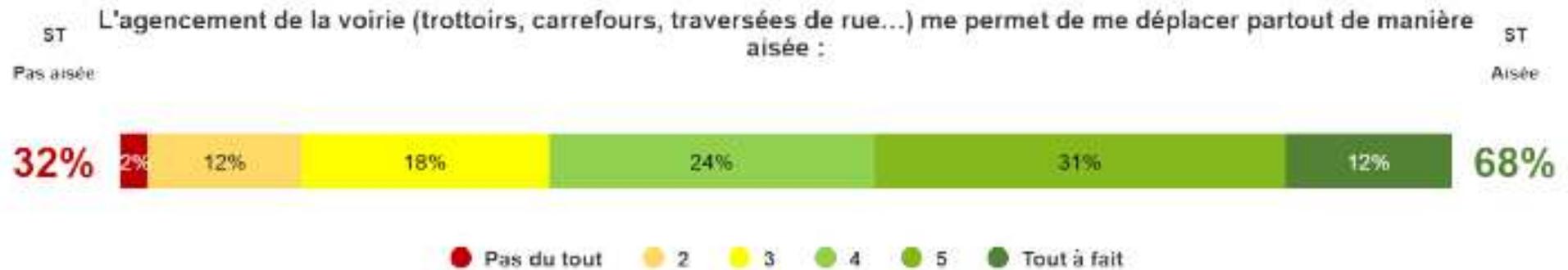
→ Le « top 7 » à Dijon (et en France)

Réponses obtenues après sélection par chaque piéton, de 3 priorités parmi les 15 réponses possibles

- 1 - Réserver les trottoirs aux déplacements à pied : **40 %** (30 %)
- 2 - Aménager des trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés et sans obstacles, poteaux, poubelles, panneaux, terrasses, étalages...: **31 %** (41 %)
- 3 - Un environnement et des cheminements plus agréables , végétation, paysage : **31 %** (23 %)
- 4 - Verbaliser davantage le stationnement des véhicules motorisés sur les passages piétons et les trottoirs : **31 %** (28 %)
- 5 - Rendre la marche plus agréable : banc, toilettes, eau potable : **29 %** (23 %)
- 6 - traiter les points noirs et coupures urbaines, carrefours, traversées de voies : **28 %** (24 %)
- 7 - Modérer la vitesse des véhicules automobiles en ville pour la sécurité des piétons : **24 %** (27 %)



Ressenti global d'un piéton

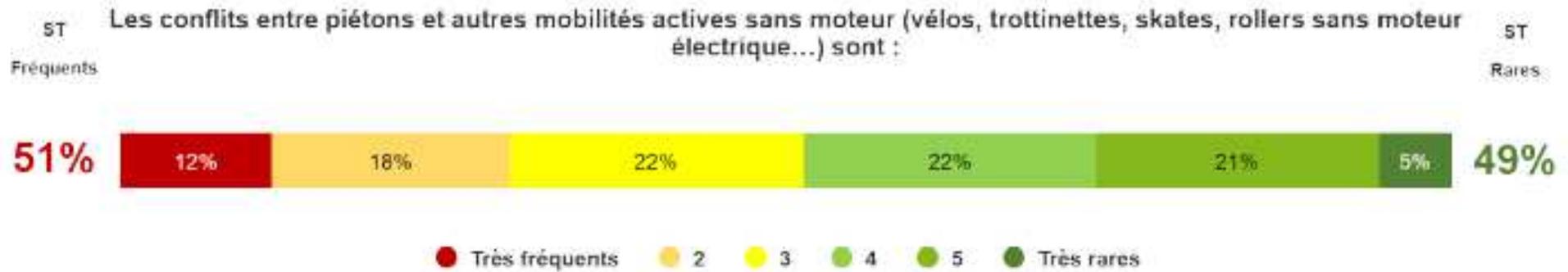


Rue des Godrans

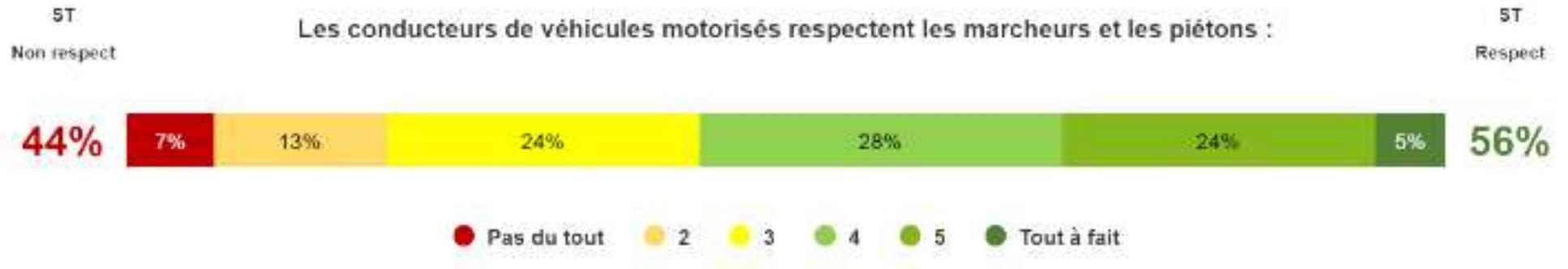
Ressenti global d'un piéton



Rue Monge

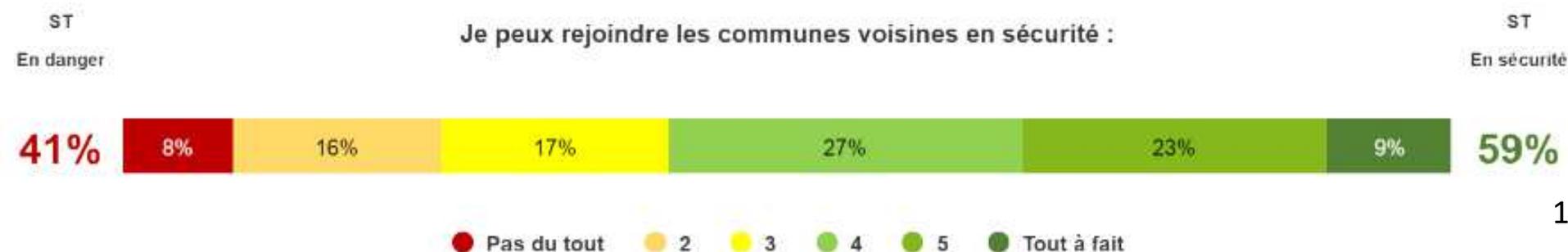
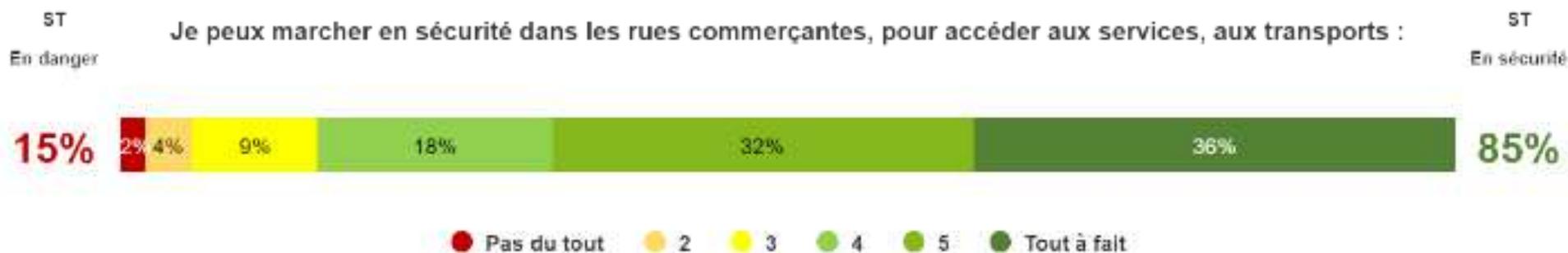


Ressenti global d'un piéton

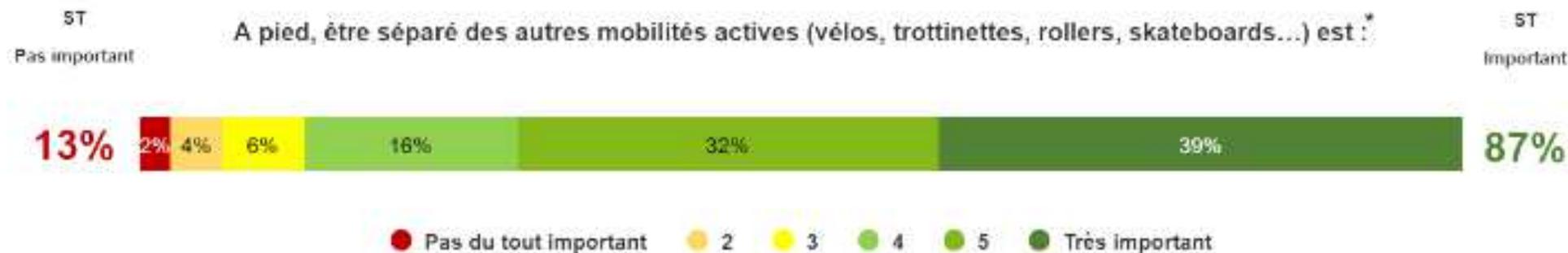


Bld Voltaire

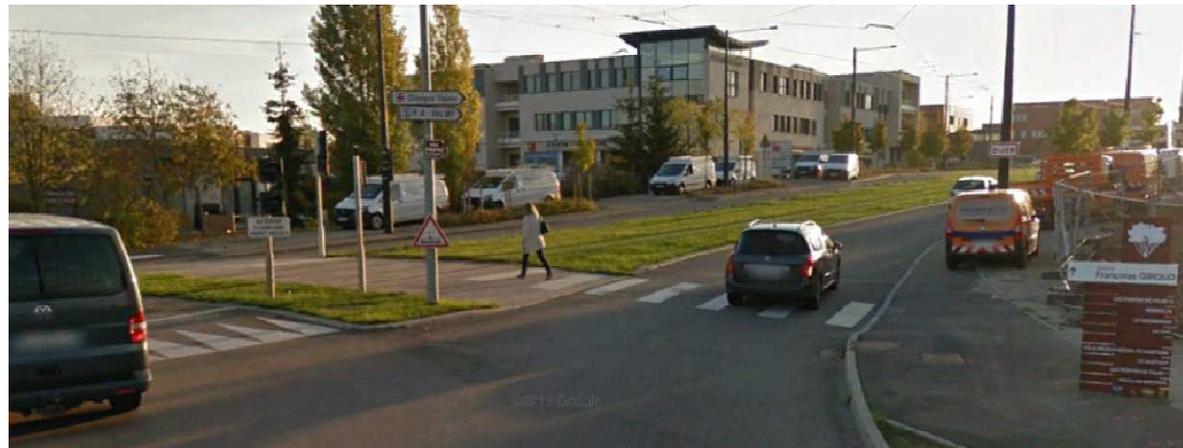
Sécurité des déplacements à pied



Sécurité des déplacements à pied



Sécurité des déplacements à pied

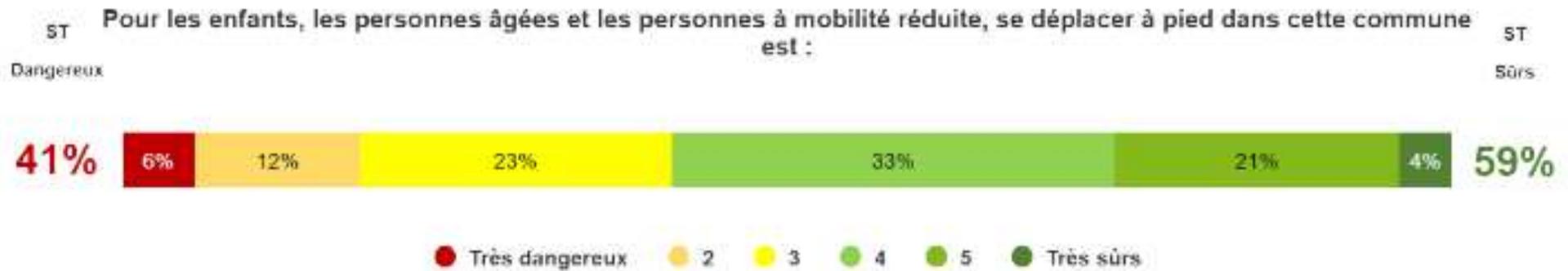


Rd Pt Valmy

Sécurité des déplacements à pied



Rue JJ Rousseau



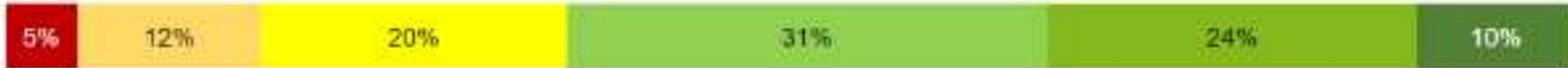
Confort des déplacements à pied

ST
Non

Dans cette commune, les espaces réservés aux piétons sont larges, leur surface est plane et facilite les déplacements :

ST
Oui

36%



64%

● Pas du tout ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Tout à fait



Rue Diderot

Baromètre des villes marchables - Dijon

Confort des déplacements à pied



Rue Daubenton

ST
Encombrés

Dans cette commune, les trottoirs et les espaces réservés aux piétons sont libres d'empiètements (étalages, terrasses...), d'obstacles (poubelles, poteaux, voitures garées...) :

ST
Libres

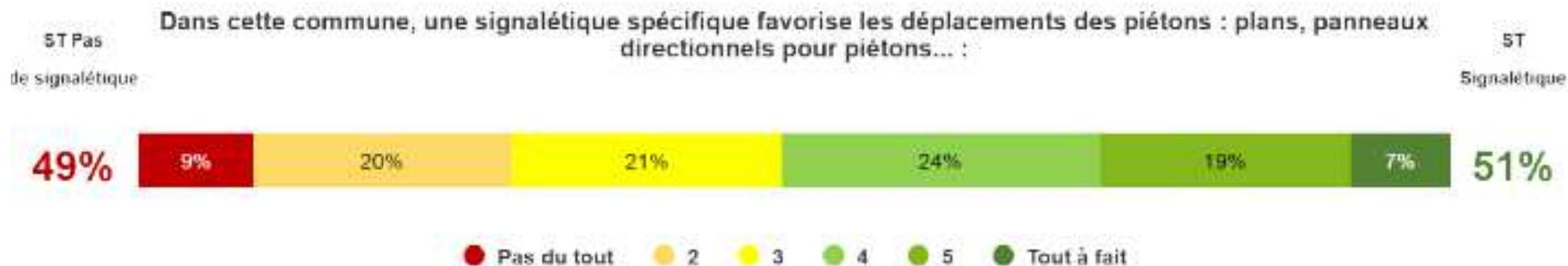
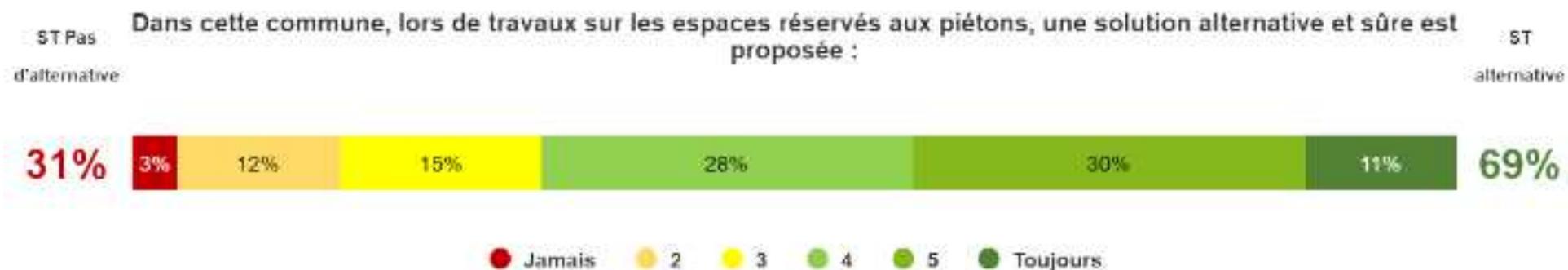
53%



47%

● Pas du tout libres et respectés ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Tout à fait libres et respectés

Confort des déplacements à pied



Confort des déplacements à pied

Dans cette commune, des aménagements et du mobilier urbain assurent le confort des marcheurs (toilettes, bancs de repos, lieux de sociabilité pour se tenir à plusieurs sans gêner les autres : placettes, distributeurs d'eau potable...):

ST
Non

ST
Oui

55%



45%

● Jamais ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Très souvent



Pl de la République

Baromètre des villes marchables - Dijon

Importance données aux déplacements à pied



Importance données aux déplacements à pied

ST Pas
importantes

Dans cette commune, les actions de promotion des déplacements à pied sont :

ST
Importantes

49%



51%

● Inexistantes ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Très importantes

ST
Fréquents

Dans cette commune, le stationnement des véhicules motorisés sur les cheminements piétons est :

ST
Rares

55%



45%

● Très fréquent ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 ● Très rares

Conclusion générale sur les résultats dijonnais

La ville de Dijon possède de vrais atouts favorables aux piétons :

Centre-ville piétonnier,
espaces verts proches du centre,
pression automobile réduite à la suite de la mise en place du tramway,
prise en compte de certains besoins des seniors (bancs et sièges en centre-ville).

Même si ces atouts concernent **essentiellement le centre-ville**, cela lui permet de se distinguer des autres villes.

Les répondants dijonnais ont, par leurs appréciations, attribué à la ville une **note globale de 11,4/20 , « plutôt favorable»**, et souligner des insuffisances ressenties, qui devront être prises en compte afin de **rendre la ville de plus en plus marchable** .



Les propositions du Collectif Piétons dans la Métropole Dijonnaise (CPMD) 1/3

Améliorer la cohabitation piétons/vélos : « réparer et prévenir »

- ✓ Inventorier les lieux actuels de conflits et chercher des solutions,
- ✓ Par exemple pour la rue de la Liberté et l'aire piétonne du centre-ville : baliser des itinéraires vélos permettant d'y limiter le trafic vélo de transit,
- ✓ Intégrer le respect des piétons dans l'apprentissage du « savoir rouler » à l'école,
- ✓ Ne pas créer d'aménagements cyclables générateurs de conflits avec les piétons.

Améliorer la cohabitation véhicules motorisés/ piétons

- ✓ Accélérer la neutralisation du stationnement motorisé dans la zone de 5 mètres en amont des passages piétons,
- ✓ Campagne pour le respect des piétons, le « vivre ensemble »,
- ✓ Approfondir la réflexion entamée par la ville de Dijon pour un apaisement des abords des écoles,
- ✓ Aller vers un apaisement généralisé de la vitesse en ville.

Faire l'inventaire des points noirs (places, ronds-points, carrefours, etc.), et élaborer un plan de résorption.



Les propositions du Collectif Piétons dans la Métropole Dijonnaise (CPMD) 2/3

Prendre des mesures pour lutter contre leur encombrement

- ✓ Campagne contre l'arrêt et le stationnement des véhicules motorisés (communication, pédagogie, sanction), y compris les 2 roues motorisés (2RM), sur les trottoirs.
- ✓ Faire respecter par les 2RM l'interdiction de stationner dans les aires piétonnes et, pour les non-autorisés, d'y circuler.

Améliorer le confort des déplacements piétonniers

- ✓ Revoir le problème du revêtement des rues piétonnes ,
- ✓ Réfléchir à un cœur de ville plus végétal ,
- ✓ Prévoir l'installation de mobilier urbain, toilettes, fontaines à eau et zone de fraîcheur.
- ✓ Améliorer encore la propreté des trottoirs .

Les propositions du Collectif Piétons dans la Métropole Dijonnaise (CPMD) 3/3

Assurer la promotion de la Marche

- ✓ Mettre en place des **campagnes récurrentes** en direction du grand public et de certains publics ciblés, les seniors, les enfants...
- ✓ Mettre en avant les **arguments « santé »** : lutte contre la sédentarité, le déficit d'activité physique.
- ✓ Organiser, soutenir des **événements festifs autour de la marche.**

Définir une méthode de progrès

- ✓ Mettre en place un **processus de concertation**, intégrant par exemples des «marches exploratoires», avec élu.e.s, technicien.ne.s et usagers,
- ✓ Élaborer rapidement le **Plan marche métropolitain prévu par le PLUiHD**, avec notamment une réflexion sur les liaisons intercommunales.



Bientôt le 2^{ème} Baromètre : Novembre 2022



**Baromètre
des villes
marchables**



Nous sommes tous piétons dans les villes ou les villages et nous avons tous quelque chose à dire sur la place du piéton dans ces univers.

Tous types de piétons sont invités à répondre : Résidents, visiteurs, marcheurs, promeneurs, déficients visuels, personnes à mobilité réduite, jeunes, moins jeunes, actifs, retraités, votre avis sur la marche dans les villes ou les villages nous intéresse et vous intéresse.

Vos réponses nous aideront à évaluer cette marchabilité et à élaborer un palmarès des villes et villages marchables.

Chaque questionnaire concerne une seule commune et vous pouvez remplir plusieurs questionnaires pour les villes et villages que vous connaissez. Prévoyez 20 min environ par questionnaire.

Peut-être même serez-vous l'un des gagnants du tirage au sort qui, chaque semaine, récompense un questionnaire complet. Votre prix : un exemplaire d'un topoguide à choisir dans le catalogue de la FFRandonnée.

Pour concourir et être informé des résultats de l'enquête communiquez-nous, si vous le souhaitez, votre adresse électronique.

Pour accéder au règlement du tirage au sort, cliquez ici.

Le questionnaire est ouvert jusqu'au 24 Décembre 2022.

COMMENCER

Baromètre des villes marchables - Dijon

Le 2^{ème} Baromètre : Novembre 2022



BAROMÈTRE DES VILLES MARCHABLES

AIDEZ-NOUS À CONNAÎTRE VOTRE QUOTIDIEN DE PIÉTON

ALLONS-Y

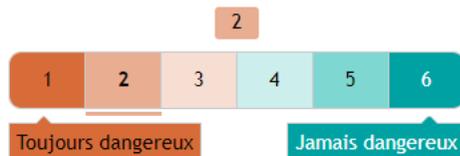


BAROMÈTRE DES VILLES MARCHABLES

Sécurité des déplacements à pied

Vous évaluez la commune suivante : Conflans-Sainte-Honorine

Dans cette commune, traverser les carrefours ou contourner les ronds-points est :



Quels sont les trois critères qui vous semblent les plus importants pour améliorer l'usage de la marche dans cette commune ?

3 choix maximum, parmi les propositions ci-dessous, à classer par ordre d'importance (1 pour le plus important à 3 pour le moins important)

- Un meilleur accès aux transports en commun pour faciliter leur usage par les piétons
- Des aménagements pour rendre la marche plus agréable pour les piétons : banc de repos, toilettes, eau potable...
- Modérer la vitesse des véhicules motorisés dans les lieux fréquentés par les piétons
- D'avantage de lieux où les piétons sont prioritaires
- Des circulations piétonnes éloignées ou protégées des zones bruyantes
- Constituer un réseau complet de cheminements piétons dans les communes et zones d'habitation
- Une meilleure qualité de l'air
- Un environnement des cheminements piétons plus agréables : végétation, paysage...
- Des cheminements piétons (trottoirs) plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés
- Faciliter l'accès à pied des lieux et équipements accueillant du public (lieux publics, commerces...)
- Verbaliser davantage le stationnement sur les passages piétons et les trottoirs
- Traiter les points noirs et les coupures urbaines (carrefours, traversées de voies qui obligent à de larges détours)...
- Réserver l'usage des trottoirs aux déplacements à pied
- Des actions de communication pour développer le goût et le plaisir de la marche
- Une signalétique adaptée aux piétons

Glissez-déposez vos réponses ici, et ordonnez-les.



Pl de la République (C Google)

Merci de votre attention